FRC I. 595

Rathur

595

Case
FRC
10544

LES CITOYENS

DE LA SECTION

DE LA PLACE VENDOME,

AUX MARSEILLOIS.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LES CITOYENS
DE LA SECTION
DE LA PLACE VENDOME,

A leurs Freres les Marseillois.

GÉNÉREUX MARSEILLOIS,

Les traits éclatans de courage et d'intrépidité, qui, depuis 1789, ont tant de fois signalé votre dévouement à la patrie, vous ont acquis des droits à sa reconnoissance; et vous conserverez, dans la postérité la plus reculée, le titre glorieux de *défenseurs de la liberté*, parce que fideles à vos principes, vous n'avez jamais perdu de vue le véritable but de la révolution; parce que vous avez regardé comme les premiers et les plus sacrés de vos devoirs de repousser avec vigueur les efforts du despotisme, toutes les fois qu'il tenteroit d'attaquer les droits et la liberté du peuple françois, et de renouveler contre lui ses vexations.

Vous les avez victorieusement repoussés dans les contrées du midi; vous y avez éteint les torches du fanatisme, prêtes à les embrâser; vous y avez arraché le bandeau que des prêtres astucieux et des administrateurs corrompus avoient fixé sur les yeux d'un peuple ignorant, confiant et crédule; et les corrupteurs qui l'avoient égaré, les imposteurs qui l'avoient endormi, ont ressenti à son réveil les effets de son indignation, et sont devenus les victimes de leur machiavélisme et de leurs projets nationicides.

Vos efforts courageux ne se sont pas bornés à réduire les perturbateurs de vos contrées, et à y détruire le foyer de la guerre civile; empressés de partager avec les Parisiens les dangers dont la capitale étoit menacée, vous êtes accourus vous réunir aux hommes du 14 juillet pour arrêter les déportemens d'une cour intrigante et profondément perverse, pour en imposer *au chef* des conspirateurs, le faire rentrer dans ses devoirs, et déjouer la connivence des membres corrompus de l'assemblée nationale avec les traîtres de la cour. La perfidie, l'affreuse perfidie a éclaté! mille bouches de feu ont vomi la foudre de

ce repaire d'atrocités ; mais fermes au milieu de ce carnage inattendu, vous avez soutenu le choc avec intrépidité, et de concert avec nos frères les fédérés, les braves du faubourg de gloire, et tous les bons citoyens de la capitale, vous avez repoussé vigoureusement cet attentat inoui. Les lâches provocateurs ont été immolés à la juste fureur des hommes libres, et dans peu d'instans le palais de la tyrannie a été purgé des brigands qui depuis trois ans y préméditoient le massacre de tous les amis de la liberté.

Encore une fois Louis XVI a donc été reconnu coupable de trahison envers sa patrie ; mais bien plus criminel que lors de sa fuite du 21 juin, puisqu'il vient d'exécuter contre elle ce qu'il ne fit alors que méditer, et qu'à l'exemple *de Charles IX* il consomma son crime, en répandant le sang du peuple. Maintenant plus de prestige, plus d'illusion, plus de préjugés en faveur du tyran dont l'hypocrisie avoit si astucieusement reculé la révolution, et qui n'avoit feint d'accepter la constitution, que pour en miner sourdement les principes et les bases ; plus de prétextes enfin pour disculper la Fayette et les

autres traîtres avec lesquels il avoit conspiré contre la nation. Tous les esprits réunis au même but, l'opinion se prononce énergiquement; ce ne sont plus les noms seulement et les simples effigies que l'on voile aux regards d'un peuple libre et ennemi de la royauté, l'on abat, l'on fait disparoître les statues, les trophés et les monumens les plus imposans, élevés aux tyrans, par la bassesse, l'esclavage et l'adulation. Vous avez vu, généreux Marseillois, celui qui figuroit au milieu de la place Vendôme; quand son nom n'eût pas été sur son pied-d'estal vous auriez reconnu à son maintien audacieux, à son attitude orgueilleuse, le despote insolent qui en 1660 abusa de la force qu'il avoit en son pouvoir pour commettre envers vous la plus abominable des injustices, pour vous arracher des droits imprescriptibles, des droits que depuis des siècles vous avoient conquis vos vertus guerrières, et votre amour de la liberté. Vous avez vu son caractère de domination exprimé dans toutes ses attitudes, et sur-tout dans le geste de sa main droite, avec laquelle il sembloit vouloir commander à l'univers. Quelqu'horreur que nous ayons pour cet odieux personnage, dont il

ne devroit rester aucun vestige, nous avons cru devoir conserver le doigt expressif de cette main audacieuse, et en faire hommage à nos braves frères les Marseillois, non comme un présent agréable, mais comme un monument de tyrannie, qui peut servir, en rappelant à leurs neveux les atrocités de ce brigand couronné, à entretenir leur indignation contre les rois et contre la royauté; et l'un de nos vœux les plus ardens, seroit qu'il fût imaginé une mesure assez efficace pour que ce sentiment d'indignation, qui germe aujourd'hui dans le cœur de tous les vrais citoyens de l'empire, pût y fructifier, s'y conserver éternellement, et y être entretenu avec autant de scrupule que l'étoit autrefois le feu sacré des vestales, afin que la tourbe des tyrans qui existe encore, une fois rentrée dans le néant, ne puisse jamais en sortir. Nous disons une fois rentrée dans le néant, parce que nous espérons avec confiance que la chûte des rois va suivre de près celle des idoles que des peuples aveugles avoient élevés à leur gloire, et qui faisoient encore après eux l'objet de leur stupide adoration.

Tels sont les sentimens et les vœux que les citoyens de la Section de la Place Vendôme m'ont chargé d'exprimer à nos braves freres les Marseillois.

ARTHUR, Président.

De l'Imprimerie de la Section de la Place Vendôme, rue S. Fiâcre, N°. 2.